

La réconciliation : Qu'est-ce que cela signifie pour nous ?

(2013)



The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada

The United Church of Canada /L'Église Unie du Canada

La réconciliation : Qu'est-ce que cela signifie pour nous ?

Un atelier destiné aux communautés de foi de l'Église Unie en réponse à la Commission de vérité et de réconciliation

Le Comité sur la justice autochtone et les relations justes



Copyright 2015
L'Église Unie du Canada
The United Church of Canada



Le contenu de cette ressource est autorisé sous la Licence d'attribution non commerciale - sans œuvres dérivées (by-nc-nd) de Creative Commons.

Pour consulter un exemplaire de cette licence, visitez le <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/legalcode.fr>. Toute reproduction doit inclure le copyright de l'Église Unie et cette notification de licence de Creative Commons.

La recherche de la propriété des droits d'auteurs concernant le matériel ci-inclus a été faite avec soin. L'éditeur acceptera avec gratitude toute information lui permettant de rectifier une référence ou un crédit dans les éditions à venir.

The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada
3250 rue Bloor Ouest, bureau
300 Toronto, ON
Canada M8X2Y4
1-800-268-3781
www.united-church.ca



Cette publication a été
rendue possible grâce au
Fonds Mission et Service

LA RÉCONCILIATION : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOUS?

**Un atelier destiné aux communautés de foi de l'Église Unie
en réponse à la Commission de vérité et de réconciliation**

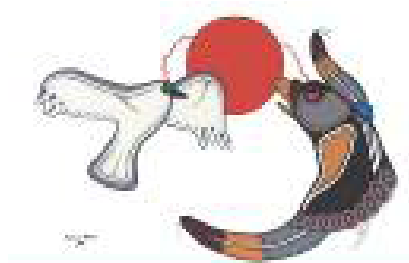


Table des matières

Guide des animateurs	3
Origine de l'atelier et préparation.....	3
Plan et déroulement de l'atelier	5
Feuillet à distribuer : Une discussion courageuse	9
Document de travail : Qu'est-ce que la réconciliation?	10
Feuillets à distribuer : Questions pour la discussion	12
Feuillets à distribuer : Plan d'action pour la réconciliation	15
Lecture de clôture : Réconciliation	17

Le Comité sur la justice autochtone et les relations justes offre cet atelier afin de vous aider à répondre à la question que pose la Commission de vérité et de réconciliation à tous les Canadiens et Canadiennes :

Qu'est-ce que la réconciliation signifie pour nous?

Nous espérons que cet atelier vous sera utile, et nous apprécierions recevoir des commentaires sur la façon dont vous avez vécu le processus dans votre groupe. Et, bien entendu, toute suggestion d'amélioration (de la plus modeste à la plus audacieuse) est la bienvenue. Veuillez écrire à :

John Bird
Justice autochtone et relations justes
L'Église Unie du Canada / The United Church of Canada
416-231-7680 ou 1-800-268-3781 poste 4045
Jbird@united-church.ca

Vous pouvez télécharger cet atelier du site Web de l'Église Unie au
www.united-church.ca/fr/aboriginal/schools

Illustration : « La rencontre de l'aigle et de la colombe », offerte à l'Église Unie en 1986 par l'artiste Mervin Meekis.

© L'Église Unie du Canada 2013. Autorisé sous la Licence d'attribution non commerciale - sans œuvres dérivées (by-nc-nd) de Creative Commons. Pour consulter un exemplaire de cette licence, visitez le <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/legalcode.fr>. Toute reproduction doit inclure cette notification.

LA RÉCONCILIATION : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOUS?

En réponse à la Commission de vérité et de réconciliation



GUIDE DES ANIMATEURS Origine de l'atelier et préparation

À qui recommandons-nous cet atelier?

Cet atelier est destiné à toute personne possédant déjà une compréhension de base du passé de son Église quant à sa relation coloniale avec les peuples autochtones de L'île de la tortue (*Turtle Island*), en particulier en ce qui concerne les pensionnats autochtones.

L'atelier s'adresse aux personnes qui comprennent la manière dont les pensionnats appuyaient et actualisaient une politique globale d'assimilation qui a mené à d'importants abus culturels, émotionnels, physiques et sexuels, et à des traumatismes multi-générationnels pour les élèves, leurs familles et leurs communautés.

L'atelier s'adresse aux personnes qui comprennent pourquoi l'Église Unie a fait des Excuses

- 1) aux peuples autochtones pour notre approche historique de la mission et notre interrelation à leur égard (1986), et
- 2) aux anciens élèves des pensionnats et à leurs familles pour la douleur et la souffrance que ce système scolaire leur a infligées (1998).

L'atelier s'adresse donc aux personnes qui connaissent bien les textes des Excuses de 1986 et de 1998, et qui partagent globalement l'esprit et l'intention de ces textes.

Voir www.united-church.ca/fr/aboriginal/relationships/apologies

Aux personnes qui ne se sentent pas encore prêtes à aborder la question de la réconciliation, nous recommandons la lecture d'une ou de plusieurs des ressources suivantes :

Les ressources proposées sur le site de la Commission de vérité et de réconciliation au www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=15

Ainsi que ces ressources en anglais :

- *They Came for the Children: Canada, Aboriginal Peoples, and Residential Schools*. A plain language history. (40 pages. Truth and Reconciliation Commission of Canada, 2012) Download or order at: www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=580
- *Where Are the Children*. A film with online study guide based on experiences of several residential school survivors. View online through the Legacy of Hope Foundation at: www.legacyofhope.ca/projects/where-are-the-children/video
- *Toward Justice and Right Relationship: A Beginning*. A study guide exploring the legacy of Indian residential schools. (The United Church of Canada, 2003) Contact: jbird@united-church.ca
- *Speaking My Truth: Reflections on Reconciliation and Residential Schools*. A plain-language reader. (Shelagh Rogers, Mike DeGagné, Jonathan Dewar, editors. The Aboriginal Healing Foundation, 2012) Available free from: <http://speakingmytruth.ca>
- *A Healing Journey for Us All: Uncovering the Wounds of Empire*. A workshop series. (32 pages. The United Church of Canada, 2009) Available from UCRDstore.ca, \$2.50.
- *In Peace and Friendship: A New Relationship with Aboriginal Peoples*. Workshops and reflections on right relations from a broad Christian perspective (Kairos. \$14; bulk discounts). To order: Anne Herteis; orders@kairoscanada.org or 1-877-403-8933, ext. 243.

Comment offrir cet atelier

Vous pouvez associer, regrouper et adapter les divers éléments listés ci-dessous, selon le temps dont vous disposez et le degré de connaissance des participants de l'histoire des pensionnats autochtones et du colonialisme, des enjeux de justice à l'égard des peuples autochtones, et d'une démarche vers des relations justes.

Nous recommandons une session de 3 heures. Vous pouvez également planifier l'atelier en 2 sessions de 2 heures chacune. Dans ce cas, commencez la deuxième session par un bref résumé des points tournants identifiés au cours de la première rencontre, puis poursuivez avec les dernières questions pour la discussion en petits groupes.

Publicité

Voici une suggestion d'annonce pour cette activité. Vous pouvez la modifier selon vos besoins, mais n'oubliez pas d'inclure la date, le lieu et l'heure de l'atelier :

LA RÉCONCILIATION : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOUS?

En réponse à la Commission de vérité et de réconciliation.

Un atelier pour les personnes qui connaissent le passé des pensionnats autochtones de l'Église et les torts qu'ils ont causé, et qui désirent s'engager plus avant dans la guérison. Nous identifierons les actions que notre groupe peut entreprendre dans sa démarche de justice et de réconciliation entre les peuples autochtones et non-autochtones.

Suggestions d'installation

- Tables rondes ou cercles de 6 à 8 personnes
- Tableau d'affichage; Power Point, si vous préférez
- Feuilles à distribuer (attachés)
- S'assurer que tous les participants ont du papier et un crayon ou un stylo

Utilisation du cercle de parole

À certains moments et dépendamment de l'interaction dans le groupe, vous pouvez souhaiter utiliser une pierre, un bâton ou une plume de parole qui sera passée de main en main dans le cercle. On le fait habituellement dans le sens des aiguilles d'une montre, ou en sens inverse sur le territoire Haudenosaunee ou des Six Nations. **Note :** On recommande toujours de s'informer auprès d'un ancien ou d'un autre détenteur de la tradition, si une telle personne est présente, pour ce qui est du protocole et du processus appropriés.

- Seule la personne qui tient l'objet a le droit de parole. La tâche de toutes les autres personnes présentes est d'écouter attentivement, jusqu'à ce que la pierre, le bâton ou la plume arrive entre leurs mains.
- Cette procédure encourage un partage plus équitable et empêche que le ton monte et qu'un débat s'engage.

Plan et déroulement de l'atelier

PRIÈRE D'OUVERTURE/CHANT (5 à 10 minutes)

Suggestion de chant : Les murs qui nous séparent (NVU 165)

MOT DE BIENVENUE (5 minutes)

Commencez par reconnaître le groupe autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit) sur le territoire duquel vous vous rassemblez, et remerciez ces personnes pour le privilège de vous réunir sur leur territoire.

Accueillez les participants et remerciez-les de vouloir s'engager dans cette conversation courageuse sur la réconciliation.

Vous pouvez décrire plus en détail comment et pourquoi ce groupe de votre paroisse en est venu à s'engager dans cette conversation.

Précisez à nouveau que le but de la rencontre est d'identifier les étapes suivantes et continues que le groupe pourra désirer franchir dans son cheminement pour la justice et la réconciliation entre les peuples autochtones et les peuples non-autochtones.

PRÉSENTATIONS EN CERCLE (10 minutes, selon la taille du groupe)

(Note : Ne sautez pas cette partie)

Dites votre nom, et décrivez qui vous êtes dans la mosaïque canadienne.

Donnez l'exemple en vous nommant d'abord et en vous décrivant comme : colon blanc, membre d'un groupe ethnique, nouvel arrivant, autochtone, cri, mohawk, indigène, métis, membre d'un clan ou d'une tribu, albertain, immigrant, partie prenante à un traité, ou utilisez tout autre terme descriptif que vous jugez important.

ACTIVITÉ POUR BRISER LA GLACE (15 minutes)

Faites cette activité au besoin, et selon le temps dont vous disposez, pour aider les participants à mieux se connaître et à se sentir en confiance.

Faites deux cercles, l'un à l'intérieur de l'autre, et placez les participants deux par deux, face à face. Après chaque question, un des deux cercles tourne vers la droite, et de nouvelles paires se forment ainsi. Si le groupe est restreint et que le temps le permet, faites simplement le tour du groupe et permettez aux personnes de répondre devant tout le groupe.

1. Parlez brièvement de votre état d'esprit et de vos émotions en ce moment : y a-t-il quelque chose d'important dans votre vie présentement que vous aimeriez partager.
2. Si quelqu'un voulait vraiment vous connaître, nommez une ou deux choses que vous voudriez lui dire.
3. Quelles préoccupations, quels sentiments ou dons concernant la réconciliation apportez-vous à cette session?

AYONS UNE CONVERSATION COURAGEUSE (10 minutes)

Vous pouvez présenter les lignes directrices de l'activité au moyen d'une projection Power Point, vous pouvez les écrire sur un tableau d'affichage, ou en faire la distribution sur une feuille.

Demandez aux participants du cercle de lire un item chacun leur tour. Puis ayez une courte discussion.

Votre objectif est que le groupe s'approprie les différents points, ce qui peut exiger de faire des ajouts, des suppressions ou des modifications s'il y a consensus.

PASSEZ EN REVUE LE DOCUMENT DE TRAVAIL « QU'EST-CE QUE LA RÉCONCILIATION? » (15 minutes)

Vous pouvez mettre en évidence certains points de l'article, souligner la diversité apportée par les subtilités de la langue, et demander aux participants de proposer des mots et des interprétations du terme « réconciliation » dans toutes les langues qu'ils connaissent.

Si vous disposez de suffisamment de temps, accordez aux participants quelques minutes pour lire l'article, et demandez-leur de partager une idée qui les frappe.

RÉFLEXION SUR UNE EXPÉRIENCE PERSONNELLE DE RÉCONCILIATION

(30 minutes) (Affichez, projetez ou distribuez les questions aux participants)

1. (5 minutes)

- Demandez aux participants de réfléchir, séparément, à une situation personnelle où ils ont fait l'expérience de la réconciliation. Recommandez-leur :
 - de ne pas choisir un évènement traumatisant;
 - de ne pas s'inquiéter des questions de confidentialité; on ne leur demandera pas de donner des détails;
 - de prendre 3 à 5 minutes pour écrire leurs réponses aux questions suivantes :
 - a) De quoi avez-vous eu besoin pour que la réconciliation ait lieu?
 - b) De quoi l'autre personne a-t-elle eu besoin?
 - c) Est-ce qu'un enseignement de foi (ou un récit de votre tradition de foi) vous a guidé dans cette démarche?
 - d) S'il y a eu un point tournant précis, quel a-t-il été?
 - e) Comment avez-vous su que la réconciliation avait eu lieu?
 - f) Qu'avez-vous ressenti après la réconciliation?

2. (5 minutes)

- Pensez à une relation passée que vous estimez toujours problématique.
- Encore une fois, ne choisissez pas un évènement traumatisant. On ne vous demandera pas de détails.
- En silence, prenez 3 à 5 minutes pour écrire vos réponses aux questions suivantes :
 - a) Comment vous sentez-vous par rapport à cette situation non résolue?
 - b) Que devrait-il se produire selon vous pour parvenir à une réconciliation?
 - c) Que pourriez-vous faire pour amener cette situation vers une résolution et une réconciliation?
 - d) Qu'est-ce qui vous empêche de le faire?

3. (10 minutes)

- En plénière, demandez aux participants de faire une description d'un mot ou d'une phrase exprimant les **sentiments**, les **besoins**, les **intuitions**, et les **points tournants/étapes** des situations qu'ils ont considérées aux points 1. et 2.
- Demandez à une personne d'inscrire ces termes sur un tableau d'affichage pour le groupe.

4. (10 minutes)

- À partir de ce que les participants savent déjà des relations non réconciliées entre les peuples autochtones et non-autochtones au Canada, qu'est-ce qui empêche la réconciliation de se produire maintenant?
- Inscrivez les réponses sur un tableau d'affichage.

QUESTIONS POUR PETITS GROUPES (30 minutes; 10 minutes par question)

Affichez ou distribuez les questions à chaque table. Identifiez une personne pour prendre des notes à chaque table. Selon la connaissance de votre groupe du contexte des Excuses faites aux peuples autochtones dans l'Église, vous pourrez avoir des copies des Excuses et autres documents explicatifs sous la main. Téléchargez les ressources du site de l'Église Unie :

www.united-church.ca/fr/aboriginal/relationships/apologies.

Le texte des Excuses de 1986 de notre Église se termine ainsi : « Nous demandons votre pardon. Marchons ensemble dans l'esprit du Christ afin que nos peuples soient bénis et que la création de Dieu puisse guérir. »

- En gardant à l'esprit les expériences personnelles que vous venez d'évoquer ainsi que la séance de remue-méninges en plénière, que doit-il se passer à votre avis pour que la réconciliation soit possible entre les peuples autochtones et non-autochtones du Canada?
- Identifiez les « points tournants » qui ont déjà été franchis dans la relation entre l'Église Unie et les premiers peuples.
- Les points tournants sont-ils différents selon les divers niveaux, les différences régionales de l'Église : le Conseil général, le synode, le consistoire, la paroisse?
- Comment savoir s'il y a réconciliation? À quoi ressemble le fait de « marcher ensemble dans l'esprit du Christ »? Comment peut-on l'entendre? Comment peut-on le ressentir?

RETOUR EN PLÉNIÈRE (10 minutes)

Au fur et à mesure que les petits groupes font rapport de leurs réponses aux questions, inscrivez les commentaires sur un tableau d'affichage.

La personne qui anime devrait faire en sorte de recueillir, taper et colliger ces notes à inclure au Plan d'action pour la réconciliation (étape suivante).

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION POUR LA RÉCONCILIATION (PAR) (20 minutes)

Identifiez une personne pour prendre des notes afin de compléter un modèle pour le groupe, à remettre à l'animateur pour être acheminé tel qu'indiqué.

Remettre le modèle du Plan d'action (**PAR**) à chaque participant, et un autre que la personne responsable des notes retournera. Votre objectif est que le groupe arrive à un consensus et s'engage à s'impliquer dans une ou plusieurs démarches, si possible.

Instructions pour le groupe

Nous vous invitons à penser en termes très concrets aux prochaines mesures en vue de la réconciliation que l'Église Unie devrait prendre au cours des cinq prochaines années, à la lumière :

- du document de travail « Qu'est-ce que la réconciliation? »;
- de votre expérience personnelle; et
- de vos discussions en groupe.

Veuillez vous servir du modèle de Plan d'action pour la réconciliation.

En utilisant ce modèle comme guide, réfléchissez aux différentes mesures qui peuvent être prises dans l'un ou l'autre aspect de notre « marche ensemble dans l'esprit du Christ ».

Il n'est pas nécessaire de fournir des mesures à prendre pour tous les aspects – tentez de discerner où la plupart des participants semblent manifester le plus d'intérêt, avoir le plus de connaissances, présenter le plus de dons, disposer davantage de ressources, et là où il semble y avoir le moins d'obstacles ou d'embûches sur le chemin.

Pensez à la personne qui, dans l'organisation, sera responsable de la mise en œuvre de la mesure et à quel moment. Et pensez à la façon dont vous pourrez mesurer votre succès.

Ne vous en faites pas si tout ce que vous pouvez faire pour l'instant est de choisir une date pour vous rencontrer à nouveau et poursuivre cette conversation. Ceci est, en soi, une étape valable. Si vous vous rencontrez comme sous-groupe d'une paroisse, d'un consistoire, d'un synode ou du Conseil général,

concentrez-vous sur les mesures que vous devriez prendre au niveau de votre communauté ou dans votre secteur de responsabilité.

Si plus d'un groupe élabore un plan d'action (PAR) à ce moment, vous pourrez souhaiter les colliger à l'intérieur d'un Plan d'action unique, avant de l'envoyer au bureau du synode, avec copie au Comité sur la justice et les pensionnats autochtones.

COMMÉMORATION PERMANENTE (remue-méninges de 15 minutes)

Le Comité sur la justice et les pensionnats autochtones désire proposer que l'Église au niveau national commémore d'une certaine manière et de façon permanente le souvenir des survivants des pensionnats autochtones, de leurs familles et de leurs communautés. (Il a été suggéré de placer une sculpture, un jardin ou une autre installation artistique à l'entrée du Bureau du Conseil général, laquelle serait élaborée conjointement avec Bloor Street United Church, sur son terrain au centre-ville de Toronto.)

Réfléchissez en plénière à ce que nous pourrions faire pour une commémoration permanente, et recueillez les idées. Toutes les idées seront reçues et considérées avec gratitude.

Y a-t-il une idée qui suscite l'adhésion ou l'enthousiasme de la majorité? Faites-nous en part.

Veillez nous envoyer vos idées, de même que le **Plan d'action pour la réconciliation** et les **Points tournants** au :

Comité sur la justice et les pensionnats autochtones
a/s Alison Jordan
L'Église Unie du Canada
3250, Bloor West, Suite 300
Toronto, ON M8X 2Y4

REMERCIEMENTS (5 minutes)

- Remerciez toutes les personnes pour leur participation.
- Offrez de partager les notes que vous avez tapées et le Plan d'action (PAR).
- Si cela est approprié, considérez un moment ultérieur de rencontre pour les prochaines étapes. (Note : Cela peut se faire plus tard, après une réflexion approfondie sur le Plan d'action et la façon d'aller de l'avant.)

LECTURE DE CONCLUSION (5 minutes)

Distribuez des copies du poème « Réconciliation » par Rebecca Tabobadung. Demandez à une personne de le lire à haute voix, comme une forme de prière.

Ce poème est tiré de l'ouvrage *A Healing for Us All : Uncovering the Wounds of Empire* (The United Church of Canada, 2006), disponible en anglais au UCRDstore.ca.

LA RÉCONCILIATION : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOUS?

En réponse à la Commission de vérité et de réconciliation



FEUILLET À DISTRIBUER : UNE DISCUSSION COURAGEUSE **Afin d'avoir la meilleure conversation possible, nous devons ...**

1. Honorer le temps de notre rencontre et le lieu de notre rassemblement comme sacrés.
2. S'engager à la confidentialité; ce qui se dit dans le cercle reste dans le cercle (à moins que la permission de le divulguer soit demandée et/ou accordée).
3. Accepter un inconfort transitoire; c'est de cette façon que nous sommes le plus susceptibles de grandir et d'intégrer de nouveaux points de vue.
4. Faire preuve de considération pour les sentiments des autres et leur espace personnel.
5. Apprécier toutes les voix qui se font entendre, c'est-à-dire ne pas interrompre ou parler lorsqu'une autre personne a la parole.
6. Pour les introvertis, faire l'effort de s'avancer et de parler; pour les extravertis, faire preuve de retenue et tenter consciemment d'écouter davantage.
7. Ne pas faire de présomptions ni formuler des jugements prématurés.
8. Parler de sa propre expérience.
9. Écouter pour comprendre... et parler pour être compris.

Si vous avez d'autres idées ou expériences sur la façon de se respecter mutuellement au cours d'un tel échange, vous pouvez en faire la suggestion.

LA RÉCONCILIATION : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOUS?

En réponse à la Commission de vérité et de réconciliation



DOCUMENT DE TRAVAIL : QU'EST-CE QUE LA RÉCONCILIATION?

Introduction

La Commission de vérité et de réconciliation (CVR) fait partie d'une réponse globale à l'héritage des pensionnats autochtones. Elle a été mise sur pied dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, en mai 2006.

En tant qu'Église ayant géré des pensionnats autochtones par contrat pour le gouvernement fédéral, l'Église Unie du Canada a signé cette Convention, de même que d'autres groupes ecclésiaux, le gouvernement fédéral, l'Assemblée des Premières Nations, et un conseiller juridique représentant les anciens élèves des pensionnats.

La Commission de vérité et de réconciliation a pour mandat de documenter les expériences vécues par les anciens élèves et autres personnes impliquées dans le système des pensionnats, ainsi que les conséquences de cette tentative d'assimiler les enfants autochtones au Canada. La Commission a commencé ses travaux en 2008 et poursuivra sa tâche jusqu'en 2014.

Qu'est-ce que la réconciliation?

Le président de la Commission, le juge Murray Sinclair, a demandé à toutes les parties à cette convention de répondre à la question : Qu'est-ce que la réconciliation? , et d'offrir des expressions de réconciliation à chacun des sept événements nationaux tenus par la CVR.

Aujourd'hui, nous vous invitons :

- 1) à réfléchir à cette question comme membres de l'Église Unie;
- 2) à considérer ce à quoi la réconciliation peut ressembler, où nous en voyons et entendons les manifestations, et comment nous pouvons la promouvoir;
- 3) à identifier certaines mesures pouvant être prises en vue de la réconciliation, et à s'y engager comme groupe; et
- 4) à suggérer une commémoration que l'Église pourrait offrir sur le chemin de la réconciliation.

Manières de comprendre la réconciliation

- En français, du latin *reconciliare*, la réconciliation est « l'action de rétablir l'amitié entre deux personnes ».
- Dans le contexte chrétien, Paul dit en 2 Corinthiens 5,19 que « par le Christ, Dieu agissait pour réconcilier tous les (humains) hommes avec (Dieu) lui ».
- Le terme grec *katallazo* réfère à un changement significatif en soi qui apporte l'apaisement ou crée une disposition positive envers l'autre. (Vern Redekop, *From Violence to Blessing*, Ottawa: Novalis, 2002, p. 286)
- Eric Large, ancien de la nation Cri, disait qu'il utiliserait une chaîne de mots dans sa langue pour exprimer le sens de « remettre à nouveau ensemble quelque chose de brisé ». (3 sept. 2011)

- Dans son livre *Worldviewing Skills*, Jessie Sutherland indique que le mot inuit *inuuqatigiikkannilirniq* signifie « personnes vivant ensemble en totale interdépendance les unes des autres et de la nature ». (Vancouver, *Worldview Strategies*, 2005, p. 21)
- Hizkias Assefa décrit la réconciliation comme « une incessante relation dynamique remplie d'énergie et de différences ». (*Peace and Reconciliation as a Paradigm: A Philosophy of Peace and Its Implications on Conflict, Governance and Economic Growth*. Nairobi: 2001, p. 50).

Lorsqu'on discute de « réconciliation » dans le contexte des pensionnats autochtones, de nombreux autres termes ou concepts doivent être pris en considération : les Excuses, le colonialisme, la guérison, la repentance, les relations justes, le racisme, le traumatisme historique, l'expression de la vérité, les réparations. Cependant, Jessie Sutherland identifie certains thèmes communs. Une réconciliation véritable exige :

- une déclaration de la part de la partie dominante et offensante reconnaissant les torts qu'elle a causés et s'engageant à changer;
- une transition de systèmes de domination à des relations de mutualité;
- en parallèle, des processus de transformation, à la fois personnelle et politique; et
- l'instauration de la justice.

La Commission de vérité et de réconciliation déclare elle-même qu'elle voit la réconciliation « comme un processus individuel et collectif continu qui exigera la participation de tous ceux et celles qui ont été affectés par l'expérience des pensionnats autochtones : les anciens élèves des Premières Nations, Inuit, et Métis, leurs familles, leurs communautés, leurs groupes religieux, les anciens employés des pensionnats autochtones, le gouvernement et les citoyens du Canada ».

La Commission ajoute que la réconciliation « est un but qui exigera que de nombreuses générations s'y consacrent, mais lorsque ce but sera atteint, lorsque la réconciliation sera réalité – elle fera du Canada un pays meilleur et plus fort. » (www.trc.ca/websites/reconciliation/index.php?p=312)

LA RÉCONCILIATION : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOUS?

En réponse à la Commission de vérité et de réconciliation



FEUILLETS À DISTRIBUER : QUESTIONS POUR LA DISCUSSION

Réfléchissez à une situation personnelle où vous avez fait l'expérience de la réconciliation. Ne choisissez pas un événement traumatisant. Ne vous inquiétez pas des questions de confidentialité; on ne vous demandera pas de donner des détails.

1. Prenez de 3 à 5 minutes pour écrire vos réponses aux questions suivantes :
 - a) De quoi avez-vous eu besoin pour que la réconciliation ait lieu?
 - b) De quoi l'autre personne a-t-elle eu besoin selon vous?
 - c) Est-ce qu'un enseignement de foi (ou un récit de votre tradition de foi) vous a guidé dans cette démarche?
 - d) S'il y a eu un point tournant précis, quel était-il?
 - e) Comment avez-vous su que la réconciliation avait eu lieu?
 - f) Qu'avez-vous ressenti après la réconciliation?

2. Pensez maintenant à une relation passée que vous estimez toujours problématique. Encore une fois, ne choisissez pas un événement traumatisant. On ne vous demandera pas de détails. En silence, écrivez vos réponses aux questions suivantes :
 - a) Comment vous sentez-vous par rapport à cette situation non résolue?

 - b) Que croyez-vous nécessaire pour que la réconciliation soit possible?

 - c) Quelles mesures pourriez-vous prendre pour amener cette situation vers une résolution et une réconciliation?

 - d) Qu'est-ce qui vous empêche de le faire?

REMUE-MÉNINGES EN PLÉNIÈRE

3. En plénière, dites un mot ou une phrase exprimant les **sentiments, les besoins, les intuitions, et les points tournants/étapes** pour chaque situation considérée.
Demandez à une personne d'inscrire ces termes sur un tableau d'affichage pour le groupe.
4. À partir de ce que les participants savent déjà des relations non réconciliées entre les peuples autochtones et non-autochtones au Canada, qu'est-ce qui empêche la réconciliation de se produire maintenant?

LA RÉCONCILIATION : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOUS?

En réponse à la Commission de vérité et de réconciliation



FEUILLETS À DISTRIBUER : PLAN D'ACTION POUR LA RÉCONCILIATION

Introduction

Marie Wilson, une des déléguées à la Commission de vérité et de réconciliation, a parlé des trois démarches que chacun d'entre nous devons faire, comme individus et comme groupes (incluant les groupes d'Église), en réponse à l'histoire et à l'héritage des pensionnats autochtones. Dans l'esprit de 'Vivre des relations justes', nous aimerions ajouter que ces démarches devraient idéalement être entreprises par les personnes autochtones et non-autochtones, pour construire ensemble la confiance et partager le souci les uns des autres dans l'apprentissage, l'expression de la vérité et l'action.

La première démarche dont parle Marie Wilson est un cheminement de compassion, **de la tête au cœur**, alors que nous entendons l'histoire des pensionnats autochtones et y sommes sensibles. C'est à ce moment que nous commençons à comprendre, puis à nous émouvoir de ce que la société canadienne et les Églises ont infligé aux personnes des Premières Nations par ces pensionnats. C'est à ce moment que nous décidons de nous défaire de notre attitude défensive, de notre peur et de notre déni, et que nous commençons à répondre – avec notre cœur – à ces personnes qui partagent courageusement leur histoire avec nous.

La deuxième démarche est un cheminement de vérité, **du cœur aux lèvres**, lorsque nous commençons à parler des vérités que nous avons apprises et que nous nous engageons dans un processus de changement. C'est à ce moment que nous commençons à prendre notre apprentissage au sérieux, et que nous le partageons avec nos proches, nos paroisses, peut-être notre député, ou dans une lettre ouverte au rédacteur d'un journal local.

La troisième démarche est un cheminement d'action, **des lèvres aux mains**, lorsque notre engagement passe à un autre niveau. Il y a plusieurs façons de s'impliquer. Vous trouverez certaines suggestions ci-dessous, mais votre choix dépendra de votre contexte. Notre implication doit naître de notre relation comme partenaires autochtones et non-autochtones. Quels sont les problèmes les plus urgents pour nous, et comment pouvons-nous les résoudre?

ET MAINTENANT, LE PLAN...

Commencez à élaborer votre Plan d'action pour la réconciliation (PAR)

En tant que groupe, où en êtes-vous dans l'évolution de ces trois démarches/cheminements (vous pouvez vous retrouver à plus d'un endroit à la fois)?

Discutez de l'action ou des actions appropriées pour votre groupe ou votre organisation à ce moment-ci. Vous pouvez décider d'une action unique – ou de plusieurs actions.

Pensez à la personne de votre organisation qui verra à ce que les mesures soient prises, le moment pour le faire, et la façon de mesurer votre succès.

Et rappelez-vous, ceci n'est qu'un plan. Ne pas le réaliser pleinement ne constitue pas un échec. Un simple ajustement peut être nécessaire.

Nom de votre groupe ou organisation _____

**Période de temps couverte par ce plan
(de quand à quand?)** _____

Lorsque complété, retournez ce plan à : Comité sur la justice et les pensionnats autochtones, a/s Alison Jordan, L'Église Unie du Canada, 3250 rue Bloor ouest, Bureau 300, Toronto, ON M8X 2Y4.

PLAN D'ACTION POUR LA RÉCONCILIATION

OBJECTIF	ACTION	QUI LE FAIT	AVANT (DATE)	ÉVALUATION (SUCCÈS)
-----------------	---------------	--------------------	---------------------	----------------------------

De la tête au cœur

Écouter, apprendre la vérité sur notre histoire commune, répondre avec compassion/ s'engager de tout cœur

Du cœur aux lèvres

Dire la vérité, informer nos proches, raconter l'histoire

Des lèvres aux mains

Passer à l'action, les partenaires autochtones et non-autochtones cherchent ensemble des solutions aux problèmes : pauvreté, santé, logement, chômage, éducation, pensionnats autochtones, justice pénale, traités et revendications territoriales, racisme, violence, langue, restitution de la culture

LA RÉCONCILIATION : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR NOUS?

En réponse à la Commission de vérité et de réconciliation



Lecture de clôture : RÉCONCILIATION

par Rebeka Tabobondung

Nous renaissions de notre passé
comme on émerge d'un sommeil forcé.
Nous en remplissons notre poitrine
pour qu'il fasse à nouveau partie de nous-mêmes.
La colère au départ nous envahira
car nous prendrons conscience de tout ce qui nous a été volé
et de cette longue période où nous avons tant souffert.
Nous découvrirons l'image que vous aviez de notre peuple.
À tenter de faire nôtres vos façons et vos gestes,
nous avons renoncé à notre propre manière d'exister.

Nous pleurerons toutes les larmes de notre corps
Parce que nous ne serons plus jamais comme avant.
Nous regagnerons nos foyers en pleurant, encore et encore.
Mais là, malgré l'ampleur du désastre,
nous referons doucement le cercle,
le cercle des temps anciens, le cercle des temps nouveaux.

Nous déroulerons pour vous notre histoire,
toujours forte et vivante malgré les épreuves.
Vous comprendrez alors que cette histoire est aussi la vôtre.

Le choc sera terrible!
Les dégâts sont si vastes qu'on n'en mesure pas tout de suite l'étendue.
Vous refuserez d'y croire.
Vous découvrirez l'image que vous avez de notre peuple,
le résultat de vos horribles pratiques,
les pertes immenses que nous avons subies.

Et vous pleurerez toutes les larmes de votre corps
parce que nous ne serons plus jamais comme avant.

Mais cette fois, nous pleurerons ensemble.
Et malgré l'ampleur du désastre,
nous referons doucement le cercle,
le cercle des temps anciens, le cercle des temps nouveaux.

Rebeka Tabobondung est membre de la Première Nation Wasauksing (Parry Island, Ontario). Elle est éditrice de Muskrat, une vivante revue en ligne qui traite des arts, de la culture et du savoir traditionnel. Elle vit à Toronto.